

Cherbourg-en-Cotentin : l'organisation du retour dans les écoles se précise

Cherbourg-en-Cotentin : l'organisation du retour dans les écoles se précise

Trois jours de pré-rentrée pour s'organiser, des retours échelonnés et par groupes... Les modalités du retour dans les écoles de Cherbourg-en-Cotentin se précisent.

Publié le 6 Mai 20 à 14:45



Dans les écoles de Cherbourg-en-Cotentin, le retour à l'école va se faire en petits groupes, par niveau, et sur plusieurs jours... (©La Presse de la Manche)

À Cherbourg-en-Cotentin, la Ville a décidé de **l'organisation de la réouverture de l'école harmonisée pour l'ensemble des élèves.**

Un **protocole sanitaire** a été défini pour permettre aux élèves de revenir à l'école en toute sécurité.

Rentrée échelonnée par groupes

15 élèves maximum par classe en élémentaire, 10 en maternelle donc des classes dédoublées en 2 groupes. L'accueil des élèves se fera par groupe pour ne pas dépasser le nombre d'élèves autorisé. Ce qui veut dire que selon le groupe de votre enfant, il aura classe le lundi mardi ou jeudi et vendredi avec une alternance pour les mercredis matins

La **pré-rentrée des enseignants et du personnel municipal** s'étalera sur trois jours, les 11, 12, et 13 mai

Une rentrée progressive :

- à partir du 14 ou du 18 pour les CP et CM2 selon le groupe
- à partir du 18 ou du 25 pour les CE1 selon le groupe
- à partir du 25 ou 27 mai pour les CE2 et CM1 selon le groupe

Les enfants des personnels soignants, ASE, enseignants, policiers, gendarmes, et ceux travaillant pour la mairie, et qui étaient accueillis

depuis le début du confinement dans les quatre écoles dédiées de la ville, pourront retourner dans leur école.

Cantine et périscolaire maintenus

Tous les TAP sont annulés. En revanche, **les services de cantine et de périscolaire** sont prévus et seront adaptés par rapport à leurs fonctionnements habituels selon les écoles.

Comme avant le confinement, il faut aller sur le portail famille ou appeler la mairie pour inscrire votre enfant (cantine ou périscolaire).

Les masques et autres consignes sanitaires

Un masque est prévu pour tout le personnel intervenant à l'école (enseignants, AVS, cantine...). Pour les enfants, en revanche, le masque est interdit en maternelle et très fortement déconseillé en élémentaire, car considéré comme trop dangereux pour les enfants.

Les **arrivées** des enfants et les **sorties** seront également repensées afin de **limiter les contacts**. Les parents ne doivent plus entrer dans les écoles, dans la mesure du possible. Les horaires pourront être décalés, un sens de circulation défini, afin d'éviter dans la mesure du possible que les groupes (une fois définis) se croisent...

Les classes seront désinfectées tous les jours, les toilettes plusieurs fois par jour.

Les jeux de cours (ballons, cordes à sauter, billes...) seront enlevés ou interdits. Si un jeu est utilisé il ne sera utilisé que par un enfant et sera désinfecté ensuite pour une deuxième utilisation.